

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU VAR

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES ARRÊTES DU MAIRE**

**COMMUNE DE SEILLONS SOURCE D'ARGENS**

**ARRÊTE PORTANT RÉGLEMENTATION  
DE CIRCULATION place JEAN JAURES**

N°263

*Le Maire de la Commune de SEILLONS SOURCE D'ARGENS (VAR),*

*VU le Code Général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-4 ;*

*Vu le code de la route et notamment les articles R 110-1 et suivant, R 411-5, R 411-8, R 411-18 et R 411-25 à R 411-28 ;*

**CONSIDÉRANT** *En raison de travaux effectués par la Société INGENIERIE SOLUTION HABITAT.*

**ARTICLE 1 :** *En raison de travaux effectués par la Société INGENIERIE SOLUTION HABITAT au N°38 place JEAN JAURES. (Installation photovoltaïques) Le stationnement sera interdit le 17 novembre 2023.*

**ARTICLE 2 :** *Monsieur le Policier Municipal assurera l'exécution du présent arrêté, l'entreprise INGENIERIE SOLUTION HABITAT sera chargée de la signalisation (panneaux et feux).*

**ARTICLE 3 :** *Les contrevenants au présent arrêté s'exposeront aux sanctions prévues par la réglementation en vigueur.*

**ARTICLE 4:** *Ampliation du présent arrêté sera adressé à:*  
- *Monsieur le Policier Municipal.*

**ARTICLE 5:** *Le présent arrêté sera Publié par affichage.*

*Fait en Mairie, le 07 novembre 2023.*

**LE MAIRE**

LE MAIRE CERTIFIE SOUS SA RESPONSABILITÉ  
LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE CET ACTE  
INFORME QUE LE PRÉSENT ARRÊTE  
PEUT FAIRE L'OBJET D'UN RECOURS POUR EXCÈS  
DE POUVOIR DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF  
DANS UN DÉLAI DE DEUX MOIS A COMPTER DE  
LA PRÉSENTE NOTIFICATION

